



Syndicats CGT et SUD des TAMM  
10, rue des Intendants Joba  
57050 METZ

M. Franck D [REDACTED]  
Directeur des TAMM  
57050 METZ

**Objet :** Négociations Annuelles Obligatoires 2021

Voici les demandes de nos syndicats, à savoir :

1) Conditions de travail :

- Un module sur la ligne 102 et un module au PEM ;
- Nettoyage des modules le week-end ;
- Nettoyage plus fréquents des vestiaires du centre d'exploitation ;
- Nettoyage plus accru des toilettes conducteurs du centre d'exploitation ;
- Réapprovisionnement régulier et journalier du papier multi-usages disponible sur le parc (week-end compris) ;
- Remplacement des dos d'âne par des coussins berlinois ;
- Aménagement des temps de battement pour permettre une véritable pause par service conducteur ;
- Respect des grilles de roulement de 7h00, 7h25 et 7h38 ;
- Ligne 2 le dimanche : revoir les services de la ligne 2 les dimanches et jours fériés (Ex : L2-V2 : 7 tour ½) ;
- Donner le temps nécessaire à la désinfection du matériel roulant, à savoir les bus le matin à la prise de service, les bus à la relève entre midi, les voitures de relève ;
- Afin de limiter l'échange de matériel comme le stipule le P.C.A., page 19, dans les mesures de prévention et de protection pour le personnel, nous demandons que chaque service complet ne contienne qu'une seule et même Ligne/Voiture ;
- Suppression des pistes cyclables provisoires (Ex. rue Charles Petre) ;



2) Augmentations salariales au 01<sup>er</sup> Janvier 2021 :

- Prime de dimanche portée à 10€/h au lieu de 2,5€
- Primes du matin et du soir portées à 2,50€ du 1/4h au lieu de 1,50€
- Prime matinale atelier portée à 2,50€ au lieu de 1,50€
- Prime atelier après 21h portée à 15€ au lieu de 11€
- Prime de vacances portée à 1500€ au lieu de 1275€
- Allocation attachée au bénéfice de l'ancienneté avec une logique de 10€ par année de présence soit une grille comme suit : 20 ans/200€, 25 ans/250€, 30 ans/300€, 34 ans/340€ et 38 ans/380€
- Grille d'ancienneté en 2021, avec paliers supplémentaires à partir de 37 ans/37%, 38 ans/38%, 39 ans/39%, 40 ans/40%
- 1% sur le point 100 au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Ou

- Augmentation du point 100 de 3% au 01<sup>er</sup> Janvier 2021 .

M. Rosalino G [REDACTED]  
Syndicat SUD

M. Frédéric J [REDACTED]  
Syndicat CGT

Metz, le 13 novembre 2020

Reçu en main propre le :  
Par :